



**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**NIF : 000216001808337**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma**  
**Adresse : Rue SERIDI Med Taher Guelma**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
**N° 11/2022**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma  
Un avis de consultation nationale est lancé pour la réalisation du projet Travaux Maintenance et Développement de la Canalisation FTTX, composé d'un (01) seul lot :

N° Lot	Désignation	Distance (Km/Artère)	Distance (Km/Alv)
<b>Lot 01</b>	Travaux canalisation pour réseau de distribution et Up Link pour Remplacement du réseau urbain MSAN NAD par réseaux FTTH	2,1015	7,028

**CONDITION DE PARTICIPATION :**

Le présent avis de consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil, travaux publics, bâtiment et Hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)  
Seules les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelées à soumissionner pour ces lots.

Palier 02 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètre linéaire (artère)  
Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGÉRIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma**  
**Département des Achats & de la Logistique**  
**Service des Achats**  
**Adresse : Rue SERIDI Med Taher Guelma**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de **Deux mille Dinars (2000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire :  
N° 001 00816 0300 000 172/53.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.



**EPE - Algérie Télécom - Spa**

**NIF : 000216001808337**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Guelma**

**Adresse : Rue SERIDI Med Taher Guelma**

Les offres doivent être composées :

- 1- D'un dossier administratif : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « dossier Administratif ».
- 2- D'une offre technique : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre technique ».
- 3- D'une offre financière : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre financière ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

### **AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**

**N° 11/2022**

**Travaux Maintenance et Développement de la Canalisation FTTX**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Quinze (15 jours)** calendaires à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.